

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le cinquième (5<sup>e</sup>) jour du mois d'octobre 2015, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune question).

#### **Rés # 15-10-01      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

#### **Rés # 15-10-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2015**

Tous les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015, et ce, avec dispense de lecture, une copie conforme leur ayant été remise dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec, sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

#### **Rés # 15-10-03      COMPTES**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1503344 à C1503418, L1500018, L1500019 et M1500002)	215 844,52 \$
- Salaires et rémunérations des élus	58 966,30 \$
- Frais de déplacement	892,62 \$
- <b>TOTAL</b>	<b>275 703,44 \$</b>

**Rés # 15-10-04          MANDAT D'UN REPRÉSENTANT SUR LE CA DE L'OH**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le mandat de monsieur Richard Guérin, sur le conseil d'administration de l'Office d'Habitation (OH) de Saint-Siméon, pour une période de trois (3) ans, soit du 30 octobre 2015 au 30 octobre 2018.

**Rés # 15-10-05          FRÉQUENCE DE PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL LE  
« HAUT-PARLEUR »**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le « chapitre 3 » de la Politique sur notre bulletin municipal le *Haut-Parleur*. Dorénavant celui-ci sera publié 4 fois par année, soit pendant les mois de :

- mars
- juin
- septembre
- décembre.

**Rés # 15-10-06          MANDAT PLANS ET DEVIS ÉLECTRIQUES POUR LE  
RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE L'HÔTEL DE VILLE**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de confier un mandat à Mme Sylvie Foster, directrice générale, aux fins de demander des prix pour la réalisation des plans et devis en électricité, relativement aux travaux de réaménagement des bureaux de l'hôtel de ville. Mme Foster est autorisé à procéder à l'embauche de la firme ayant soumis le plus bas prix. Que le tout sera ratifié à la séance ordinaire du conseil du 2 novembre 2015.

**Rés # 15-10-07          RECRUTEMENT DE POMPIERS VOLONTAIRES (À TEMPS  
PARTIEL)**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au recrutement de pompiers volontaires ou à temps partiel dans la prochaine parution de notre bulletin municipal, le Haut-Parleur, de décembre 2015 et sur différents médias sociaux.

**Rés # 15-10-08          FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES**

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

- ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;
- ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
- ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
- ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
- ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Siméon désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
- ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Siméon prévoit la formation de deux (2) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;
- ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Charlevoix-Est en conformité avec l'article 6 du Programme.

**POUR CES  
MOTIFS**

Il est proposé par monsieur Réjean Hébert, appuyé par monsieur Gilles Harvey et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Charlevoix-Est.

**Note**

**CERTIFICATION DE POMPIER – I ET D'AUTOSAUVETAGE**

Monsieur le maire profite de la présente pour adresser ses félicitations et celles du conseil municipal aux pompiers ayant reçu leur qualification professionnelle auprès de l'École nationale des pompiers du Québec. Ces pompiers sont :

Formation pour « pompier – 1 » : M. Steeve Belley  
M. Adam Bilodeau  
M. Régis Desbiens  
M. Yoan Savard

Formation pour « autosauvetage » : M. Philippe Tremblay.

**Rés # 15-10-09            APPEL D'OFFRES POUR LA LOCATION DE MACHINERIE, SUR  
UNE BASE HORAIRE, POUR 2015-2016**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lancer un appel d'offres public pour la location de machinerie sur une base horaire, pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> décembre 2015 et le 30 novembre 2016.

**Rés # 15-10-10            TRAVAUX PRÉSENTÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME  
DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU  
QUÉBEC 2014-2018 (TECQ)**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

POUR CES  
MOTIFS

sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers QUE :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**Rés # 15-10-11      RATIFIER LE CONTRAT RELATIF AU PAVAGE DE LA CÔTE DE LA JETÉE**

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions relatives aux travaux de *relatif au pavage de la côte de la Jetée*, nous avons reçu deux (2) prix;

ATTENDU QUE l'entreprise " Pavage Rolland Fortier inc." a soumis le plus bas prix;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'embauche de l'entreprise *Pavage Roland Fortier inc.* pour effectuer les travaux de *pavage de la côte de la Jetée*, au montant soumis de 45 290,00 \$ (plus taxes).

**Rés # 15-10-12      FORMATION D'UN COMITÉ LOCAL SUR LA « POLITIQUE FAMILIALE »**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la formation d'un comité local portant sur la *Politique familiale*. Ledit comité sera formé des membres suivants :

Mme Marie-Michèle Ouellet  
 Mme Sabrina Tremblay  
 Mme Sydgie Valcourt  
 Mme Céline Tremblay  
 Mme Lise Lapointe  
 Mme Simone Lepoutre.

**Rés # 15-10-13      NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE SUR LE CCU**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Alain Desbiens sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) en remplacement de Mme Mylène Guérin. Celle-ci demeurant maintenant à l'extérieur de la région, elle n'est plus disponible pour siéger sur ledit comité.

**Rés # 15-10-14            DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION D'UNE REMISE DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL**

ATTENDU                    la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 24 septembre 2015;

POUR CES MOTIFS        sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de permis de démolition et de reconstruction d'une remise sise au 920 chemin de Port-au-Persil (matricule 4995 74 7169).

Le tout devra s'avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

**Rés # 15-10-15            DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL**

ATTENDU                    la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 24 septembre 2015;

POUR CES MOTIFS        sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de permis d'aménagement paysager de la propriété sise au 595 chemin de Port-au-Persil (matricule 4996 62 6122).

Le tout devra s'avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

**Rés # 15-10-16            EMBAUCHE D'UN « AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE » PAR INTÉRIM**

Suite à la recommandation du comité de sélection, sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de Mme Lise Lapointe comme *agent de développement par intérim* pendant le congé de paternité de celui en poste actuellement. Les conditions d'emploi de celle-ci sont celles énoncées dans le document « *Politique sur les conditions d'emploi du personnel 2014-2019* ».

**Rés # 15-10-17      DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AUPRÈS DU MDDELCC**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Sylvie Foster, directrice générale, à signer et présenter une demande de certificat d'autorisation (CA) auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), en vue d'obtenir les autorisations nécessaires à la confection des promenades dans la rive du Fleuve Saint-Laurent, mentionnées dans le projet *Les rives vivantes du Saint-Laurent*, présenté dans le cadre du programme de la « Stratégie maritime du Saint-Laurent – volet tourisme ».

**Rés # 15-10-18      RATIFIER NOTRE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PRÉSENTÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « STRATÉGIE MARITIME DU SAINT-LAURENT – VOLET TOURISME »**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Siméon borne la rive nord du fleuve Saint-Laurent et a un fort potentiel de développement touristique avec comme principal attrait le fleuve Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que ce potentiel de développement semble cadrer dans les critères du programme de la Stratégie maritime du Saint-Laurent – volet tourisme;

CONSIDÉRANT que le programme de la Stratégie maritime du Saint-Laurent – volet tourisme subventionne à la hauteur de 33 1/3%;

CONSIDÉRANT que le programme de la Stratégie maritime du Saint-Laurent – volet tourisme permet le financement public à la hauteur de 80%;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Siméon procédera à d'autres demandes de subventions dans divers programmes afin de combler la partie manquante du financement public permis;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à financer le 20% du budget total à même ses fonds et avec l'apport de partenaires privés;

À CES CAUSES, Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de Saint-Siméon de déposer une demande d'aide financière dans le programme de la Stratégie maritime du Saint-Laurent – volet tourisme.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay et madame la directrice générale, Sylvie Foster, sont autorisés à signer tous les documents relatifs à la présente demande.

**Rés # 15-10-19      ÉVALUATION DU PERSONNEL DU CAMPING MUNICIPAL**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour procéder à une évaluation du personnel du camping municipal.

**Rés # 15-10-20      RATIFIER LA DEMANDE À LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX AUX FINS D'ACQUÉRIR UN TERRAIN**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la demande faite à la Commission scolaire de Charlevoix, en vue d'acquérir le terrain sur lequel nous détenons un « bail emphytéotique », soit celui où est situé notre terrain de jeux, entre l'École Marie-Victorin et le Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay, tel que représenté sur un plan préparé par l'arpenteur-géomètre M. Gualbert Tremblay, le 16 mai 1977 (minutes 2389-69-26).

**Rés # 15-10-21      CÉDULE DE TRAVAIL DU COORDONNATEUR EN LOISIRS**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une modification de la cédule de travail du « coordonnateur en loisirs » pour la période hivernale. Celui-ci effectuera 35 heures par semaine pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 1<sup>er</sup> mai 2016.

**Rés # 15-10-22      MODIFICATION À LA « POLITIQUE DES BALEINEAUX »**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'apporter des modifications à la *Politique des Baleineaux*, et ce, à la demande des parents.

QUE :

- la session du printemps passera de 14 à 16 semaines et commencera deux (2) semaines plus tôt en février;
- il n'y aura pas d'activité pendant la « semaine de relâche »;
- les tarifs pour la session du printemps seront de :

Résidents	Non résidents
258 \$ pour 1 enfant	300 \$ pour 1 enfant
385 \$ pour 2 enfants	445 \$ pour 2 enfants
514 \$ pour 3 enfants	590 \$ pour 3 enfants.

**Rés # 15-10-23      EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE EXTERNE POUR SIÉGER SUR LE COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE « COORDONNATEUR CULTUREL ET TOURISTIQUE »**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de s'adjoindre les services d'une ressource externe pour siéger sur le comité de sélection relatif à l'embauche d'un *coordonnateur culturel et touristique*. Les frais encourus seront de 286,50 \$.



**Rés # 15-10-24      APPUI À M. DAVID TREMBLAY POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder notre appui à monsieur David Tremblay, demeurant au 700 rue Saint-Laurent à Saint-Siméon pour l'obtention d'une bourse d'athlète auprès du RSEQ, dans la catégorie « volleyball ».

**Rés # 15-10-25      DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- |   |           |
|---|-----------|
| - Fondation Carmel Roy, 3 billets pour le brunch du 27 septembre        | 36,00 \$  |
| - Fonds régional d'intervention local (FRIL), 2 billets souper-bénéfice | 200,00 \$ |
| - Mouvement Action Chômage Charlevoix, cotisation annuelle              | 50,00 \$  |
| - Fabrique de Saint-Siméon, souper-encan                                | 200,00 \$ |

**Rés # 15-10-26      PORTAIL « MONCHARLEVOIX.NET »**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'équipe de « *moncharlevoix.net* » à créer un lien entre leur portail et notre site internet.

**CORRESPONDANCE :**

- **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**  
Confirmation du versement de la subvention pour la bibliothèque municipale (179 400 \$).
- **VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP**  
Appui à la résolution relative au transport du tremble à la Scierie NBG de Rivière-Bleue.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 54 et prend fin à 19 h 57.

**Rés # 15-10-27      FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 58.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Sylvain Tremblay  
Maire

---

Sylvie Foster  
Directrice générale